

Synthèse et propositions sur l'éthique en sciences de l'information

Conseil Scientifique de l'institut CNRS INS2I

L'**éthique** d'un domaine scientifique invite à réfléchir aux impacts des travaux de recherche de ce domaine sur la société et à anticiper les problèmes qu'ils peuvent susciter. Elle se distingue de l'**intégrité scientifique**, qui traite des méthodologies et des bonnes pratiques de l'activité de recherche en général. Les deux ont bien sûr des liens.

Dans certaines disciplines, en particulier en biologie et santé, la dimension éthique des recherches est déjà prise en compte depuis longtemps et fait l'objet de lois. Ce n'est pas (encore) le cas en sciences de l'information. Différentes instances ont pourtant été mises en place ces dernières années, avec des objectifs et des périmètres sensiblement différents :

- La CERNA¹, le comité d'éthique de l'alliance Allistène, existe depuis 2012. Elle produit des rapports et mène des actions de sensibilisation.
- Le Comets² est le comité d'éthique du CNRS. Créé en 1994, son périmètre est plus large. Il a émis des avis qui concernent les sciences de l'information (sur les enjeux éthiques du partage des données scientifiques, notamment).
- Le COERLE³, lancé par l'INRIA en 2012, est plus axé sur les enjeux légaux ou éthiques des recherches, et se préoccupe de l'intégrité scientifique de ses chercheurs. Il peut interdire ou sanctionner certaines pratiques (pour des raisons de sécurité, par exemple).
- La CNIL (www.cnil.fr) est également chargée des questions sociétales et éthiques du numérique depuis la loi numérique de 2016.

Des instances internationales comme l'IEEE sont aussi en train de se positionner sur ce thème⁴. Par ailleurs, des workshops sont régulièrement proposés aux chercheurs en marge de certaines grandes conférences du domaine⁵ et des revues scientifiques ont consacré des numéros spéciaux à l'éthique de leur domaine⁶.

Ces instances, et d'autres issues d'initiatives diverses, ont donné lieu à des rapports (cf. celui sur « Éthique de la recherche en robotique » produit par la CERNA) ou des chartes (cf. celle sur « [Éthique et big data](#)⁷ » soutenue notamment par l'ATALA et l'AFCP et adoptée par Cap Digital). Compte-tenu des progrès et de l'intégration grandissante des technologies de l'information dans les modes de vie, l'INS2I reconnaît qu'il devient de plus en plus nécessaire de prendre en compte la dimension éthique des recherches relevant de son périmètre. Cette prise en compte est mise en avant par exemple dans :

- des ateliers, des conférences, des écoles d'été... spécifiquement dédiés à ces questions ;
- beaucoup d'appels à projets (notamment européens), qui incluent un volet « éthique » ;
- les contrats doctoraux, pour lesquels la CERNA préconise d'intégrer une information sur l'intégrité scientifique et l'éthique⁸.

¹ <http://cerna-ethics-allistene.org/La-CERNA/>

² <http://www.cnrs.fr/comets/>

³ <http://www.inria.fr/institut/organisation/instances/coerle/presentation-du-coerle>

⁴ Ethics Advisory Group de l'European Data Protection Supervisor : <https://secure.edps.europa.eu/EDPSWEB/edps/EDPS/Ethics>

⁵ cf. <http://ii.tudelft.nl/edia2016/> par exemple

⁶ cf. par exemple <https://www.atala.org/-57-2-TAL-ET-ETHIQUE->

⁷ <http://wiki.ethique-big-data.org/>

⁸ http://cerna-ethics-allistene.org/digitalAssets/48/48627_Proposition_formation_ethique_CERNA.pdf

Propositions

Le CS de l'INS2I souhaite accompagner et promouvoir cette prise de conscience, afin que l'éthique devienne une composante naturelle de la recherche scientifique dans les sciences de l'information. Le CS de l'INS2I propose pour cela diverses mesures qui doivent être vues comme une invitation aux chercheurs à anticiper l'évolution et l'impact de leur domaine, et à les aider à faire entrer plus intimement la réflexion éthique dans le quotidien de leur travail.

Mesures relevant de la communication :

- Communication à destination des chercheurs : continuer à faire connaître et soutenir les initiatives déjà existantes : liens vers des sites pertinents sur le site Web du CNRS, diffusion d'informations sur cette thématique via le service communication : cette préoccupation est déjà présente dans les publications de l'institut et du CNRS en général, l'effort doit être poursuivi (rubrique pérenne, mise à disposition de documents et vidéos, pages avec liens de référence...). Outre les liens cités ci-dessus, on peut signaler un blog sur l'Éthique et le TAL, ouvert aux débats⁹.
- Communication à destination du grand public : les actions de communication du CNRS à destination du grand public (fête de la science, forum du CNRS...) pourraient aussi systématiquement intégrer une dimension "éthique".

Mesures relevant de la formation :

Continuer à soutenir ou organiser des "écoles d'été" ou d'autres types de formations sur cette thématique, qui doivent s'adresser à tous, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés (formation auprès des DU par exemple). Des sessions de sensibilisation courtes (1 ou 2 jours) pourraient ainsi être proposées au niveau des délégations, notamment à destination des membres des unités appelés à jouer le rôle de "correspondant éthique" (cf. proposition suivante).

Mesures destinées à diffuser la prise en compte de l'éthique dans la démarche scientifique, à tous les niveaux :

- Un "correspondant éthique" pourrait être identifié dans chaque unité. Ce dernier devrait suivre une formation et aurait pour mission de relayer la réflexion sur l'intégrité scientifique et l'éthique à l'intérieur de son unité. Chaque institut pourrait aussi nommer en son sein un tel correspondant.
- Plutôt que de créer un GDR qui serait spécifiquement dédié à l'éthique (des sciences de l'information ou plus large), il serait souhaitable que chacun des GDR existant intègre une dimension éthique : un "correspondant" chargé de relayer ces questions pourrait être nommé dans chacun des GDR existant.
- Demander systématiquement la présence d'une rubrique "éthique" dans les réponses aux appels à projets issus de l'institut, pour inciter les chercheurs à anticiper les conséquences de leurs recherches. La présence d'une réelle réflexion dans le cadre de cette rubrique ("workpackages" avec financements associés, car cette prise en compte peut être coûteuse dans certains cas) doit jouer en sa faveur lors de son évaluation.

⁹ <http://www.ethique-et-tal.org/>